

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE CLERIEUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES
DU MAIRE N°192/2020**

Objet : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public – 140, allée des Mésanges.

Le Maire de la commune de Clérieux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-2 et L2213-1,

Vu le Code de la route,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu la demande de la société DEMECO en date du 22 octobre 2020 pour un déménagement avec stationnement d'un camion,

ARRETE

Article 1 : Du 18 novembre 2020 au 18 novembre 2020 inclus, la société DEMECO (LDPC) est autorisé à installer un camion de 10X2.50 mètres 140 allée des Mésanges.

Article 2 : Ces travaux nécessiteront la mise en place sur le domaine public d'un camion de 10X2.50 mètres qui empiètera sur la chaussée. Une signalisation devra être mise en place par le permissionnaire.

Article 3 : Pendant la durée des travaux, une signalisation appropriée sera mise en place pour en permettre le bon déroulement par le permissionnaire. De même, aucun stationnement ne sera autorisé à proximité excepté le véhicule de l'entreprise.

Article 4 : Le permissionnaire sera responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux.

Article 5 : Aussitôt après l'achèvement des travaux, le permissionnaire sera tenu d'enlever tous les décombres, terres, dépôts de matériaux, gravois, immondices et de réparer immédiatement tous les dommages qu'il aura pu causer à la voie publique et à ses dépendances


Article 6 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier par le permissionnaire.

Article 7 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage, auprès du Tribunal Administratif de Grenoble, ou d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Clérieux.

Article 8 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé.

A Clérieux, le 26 octobre 2020



**Le Maire
Fabrice LARUE**

**POUR LE MAIRE
L'ADJOINT,**

